

## Registre public d'accessibilité

Le cabinet est situé en centre ville au n°2 rue Stanislas Digeon et est accessible par les moyens de transport suivants :

- Gare sncf ( distance de 1km )
- Véhicule automobile parking Foch avec ascenseur entre la rue Foch et les niveaux de stationnement ( distance de 200 m )
- tramway ( distance de 300 m )
- bus ( distance de 300 m )

Le cabinet est situé au premier étage et ne dispose pas de moyens d'accès spécifiques aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout rendez-vous entre une personne à mobilité réduite et une personne du cabinet, un local est mis à disposition par l'Ordre des avocats de Montpellier .

Contactez le cabinet en cas de besoin.